



Source lumineuse à miroirs 04399

NOTICE



Retrouvez
l'ensemble
de nos gammes sur :
www.pierron.fr

 **PIERRON**
ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE SCIENTIFIQUE

PIERRON - ASCO & CELDA • CS 80609 • 57206 SARREGUEMINES Cedex • France

Tél. : 03 87 95 14 77 • Fax : 03 87 98 45 91

E-mail : education-france@pierron.fr

1 - Introduction

Cette source lumineuse possède une lentille mobile qui assure le réglage de la convergence du rayon optique. Elle est livrée avec un lot de fentes offrant la possibilité de réaliser des rayons lumineux rasants. Elle dispose de deux miroirs latéraux et de logements destinés à recevoir des filtres colorés pour l'étude des couleurs. Elle est équipée d'une lampe halogène à filament boudiné. Le boîtier aéré assure une parfaite dissipation de la chaleur.

La source est livrée avec deux adaptateurs de sécurité à monter afin de pouvoir utiliser des cordons de raccordement double puits.

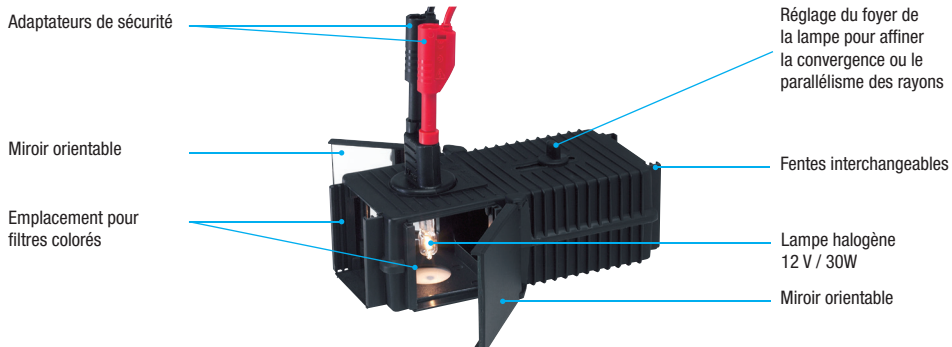
2 - Contenu de l'emballage

- Une source lumineuse
- Un lot de fentes
- 2 adaptateurs de sécurité
- Une notice

Caractéristiques

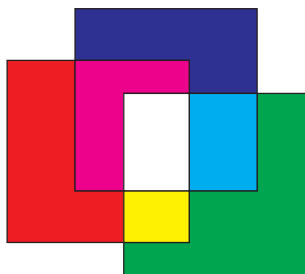
- Alimentation : 12 V continu
- Lampe : halogène 12 V / 30 W
- Raccordement sur douilles double puits Ø 4 mm
- Boîtier en plastique
- Dimensions : 160 x 80 x 55 mm - Masse : 320 g

Description

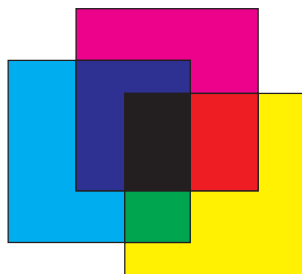


1 - Rappels

La synthèse de toutes les couleurs du spectre visible est possible à partir de trois couleurs seulement : **bleu**, **rouge** et **vert**. Ce sont les trois couleurs primaires (ou fondamentales) ; leur superposition donne de la lumière blanche, c'est le phénomène de la synthèse additive. Les couleurs **cyan**, **magenta**, et **jaune** sont appelées couleurs secondaires, elles peuvent être obtenues par synthèse additive et leurs superpositions permettent la synthèse soustractive des couleurs.



Synthèse additive



Synthèse additive



Ne pas fermer toutes les ouvertures (par les miroirs, des filtres ou des fentes) pendant le fonctionnement.

2 - Principe de fonctionnement de l'appareil

Les expériences sur la synthèse additive et soustractive de la lumière nécessitent normalement l'utilisation de trois sources lumineuses.

La source à miroirs possède trois ouvertures : une frontale et deux latérales.

Avec son système de miroirs réglables on obtient, à partir d'une lampe unique, trois sources lumineuses de couleurs différentes selon les filtres placés sur les ouvertures.

Cette source est destinée à être utilisée par les élèves, à plat sur des supports horizontaux que sont les paillasses.

Sur l'autre face, on peut disposer des fentes pour son utilisation en source classique.

3 - Matériel complémentaire

- Une alimentation, réf. 01981.10
- Des filtres de couleurs primaires, réf. 00766.10, et secondaires, réf. 00767.10
- Des accessoires d'optique géométrique, cuve demi-cylindrique, prisme, etc.
- Une lampe de rechange, réf. 02526.10
- Des cordons de sécurité

1 - Entretien

Un entretien occasionnel des éléments optiques est conseillé (papier d'essuyage spécial ou papier absorbant doux).

Toutes les opérations de maintenance ou de réparation doivent être réalisées par PIERRON - ASCO & CELDA. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le Service Clients.

2 - Garantie

Les matériels livrés par PIERRON - ASCO & CELDA sont garantis, à compter de leur livraison, contre tous défauts ou vices cachés du matériel vendu. Cette garantie est valable pour une durée de 2 ans après livraison et se limite à la réparation ou au remplacement du matériel défectueux. La garantie ne pourra être accordée en cas d'avarie résultant d'une utilisation incorrecte du matériel.

Sont exclus de cette garantie : la verrerie de laboratoire, les lampes, fusibles, tubes à vide, produits, pièces d'usure, matériel informatique et multimédia.

Certains matériels peuvent avoir une garantie inférieure à 2 ans, dans ce cas, la garantie spécifique est indiquée sur le catalogue ou document publicitaire.

Le retour de matériel sous garantie doit avoir notre accord écrit.

Vices apparents : nous ne pourrions admettre de réclamation qui ne nous serait pas parvenue dans un délai de quinze jours après livraison au maximum. À l'export, ce délai est porté à un mois.

La garantie ne s'appliquera pas lorsqu'une réparation ou intervention par une personne extérieure à notre Société aura été constatée.